

Insertion socioprofessionnelle Avec la Blanchisserie du Val, OSEO étouffe ses services

Depuis le début de l'année, OSEO-Neuchâtel a repris la gestion de la Blanchisserie du Val, après l'arrêt de l'activité de l'association atelier Fil. Une activité qui s'ajoute aux divers programmes de la structure d'intégration sociale et professionnelle située à Travers.



En novembre dernier, l'association atelier Fil annonçait la fin de ses activités pour fin 2023 et qu'elle avait trouvé différentes structures pour faire perdurer les services. C'est le cas pour la Blanchisserie du Val dont la gestion est reprise par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière Neuchâtel (OSEO-NE). « Nous étions deux structures associatives à but non lucratif et actives dans le domaine de l'insertion et de l'aide sociale, seules nos activités étaient différentes », explique Véronique Franzin, directrice d'OSEO-NE, en soulignant l'aspect naturel de cette reprise. Cette dernière a été rapidement validée par le comité et l'assemblée générale d'OSEO-NE.

La Blanchisserie du Val vient étoffer la liste des programmes de la structure d'intégration socioprofessionnelle et pérenniser ses quatre places d'emploi de bénéficiaires de l'aide sociale. Ce nouveau service permet aussi à OSEO-NE d'avoir une nouvelle source de revenu pour son fonctionnement, qui ne dépend que des subventionnements de l'État, des dons et des recettes des ventes de production d'articles en bois ou de matériel informatique de seconde main. Des éléments construits ou traités dans le cadre de son programme Ecoval à Travers.

Plusieurs cursus d'insertion

Pour rappel, OSEO-NE a pris le relais de l'organisme Ecoval en 2017 en créant une antenne neuchâteloise de cette association fondée en 1936 au niveau suisse et se détachant ainsi de la Commune de Val-de-Travers. Depuis, la structure a maintenu sa formation dans l'horlogerie, en lien avec le service cantonal de l'emploi et celle ASPIR, relative à la pratique du bois, et corrélée avec l'Office cantonal de l'Aide sociale. « En menuiserie, nos bénéficiaires peuvent aussi réaliser des créations spécifiques sur demande », note la directrice d'OSEO. « Cela constitue des activités concrètes et réelles pour eux ». De plus, des cursus de rénovation de matériel informatique et de formation à l'administration ont été développés, por-

tant à 26 le nombre de places disponibles à Travers.

Au sein d'Ecoval, puis d'OSEO-NE, depuis 2010, Véronique Franzin souligne la flexibilité des ateliers menuiserie au gré des commandes. L'offre de la structure s'étend désormais aussi au monde numérique avec EasyNumérique, un programme ouvert à tous les publics, qui vise à former les gens à l'informatique, tout comme aux TIC et TRE, techniques d'information et communication, et de recherche d'emploi. « C'est notre souhait que tout le monde puisse accéder à cela au-delà des bénéficiaires du chômage ou des personnes allophones », explique la directrice d'OSEO-NE, en ajoutant que la fracture numérique concerne tout un pan de la population. « Nos formateurs se déplacent à domicile si besoin », ajoute-t-elle.

300 bénéficiaires en 2023

Dans sa mission d'intégration, en partenariat avec le Service de la cohésion sociale et multiculturelle, OSEO-NE a entrepris une action de cours de français dans les parcs publics de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds durant les semaines des vacances d'été. Une pratique hors d'une traditionnelle salle de classe qui facilite les échanges. « Et favorable pour les femmes qui bénéficient d'un encadrement pour garder leurs enfants et qui peuvent se concentrer sur l'apprentissage de la langue », ajoute Véronique Franzin.

Enfin, le projet Intend'ESPACE de la structure offre une formation en intention qui se déroule à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. En 2023, 300 personnes ont bénéficié des programmes d'OSEO-NE avec un taux de retour à l'emploi de plus de 35% pour ceux participant à ceux d'Ecoval. La formation en horlogerie, elle, permet à 57% des apprenants de retrouver un emploi. Des chiffres qui démontrent le rôle essentiel d'OSEO-NE...

Gabriel Risold

Courrier Val - du - de - Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Décalage pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 15 février 2024 N° 6

PAGE 2

CLUBS DE FOOT

Fusion : l'heure est aux responsabilités.

PAGE 3

GNIP COUVET

Deux entreprises vallonnières distinguées au Label Intégration.

PAGE 11

BASKETBALL

La popularité du club fleurisan explose.

PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Emplois/infos utiles 6
Chronique régionale 7
Où sortir/immobilières 8

TROISIÈME CAHIER

Les sports 9, 10, 11
Affaires immobilières 12
Chronique régionale 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct



De quoi ont-ils peur ?

L'initiative pour une 13^e rente AVS, soumise à votation le 3 mars prochain, crée le débat. D'après les sondages, une majorité de la population y est favorable. Face au renchérissement généralisé du coût de la vie, cette mesure semble s'imposer par elle-même. Mais le camp bourgeois, ou « bourre-joie », ne l'entend pas de cette oreille. Il y a quelques jours, cinq anciens conseillers fédéraux et conseillère fédérale sont sortis de leur habituelle réserve pour tirer la sonnette d'alarme.

Cette initiative serait une menace incendiaire pour l'avenir ainsi que pour la stabilité de l'assurance-vieillesse. Coûteuse, inutile, contre-productive : les adjectifs des opposants à l'initiative ne manquent pas de virulence. Avec une rente d'environ 20'000 francs par mois, ces cinq anciennes figures politiques ont sans doute du mal à saisir l'enjeu vital de cette 13^e rente AVS pour une bonne partie du peuple, vivant avec dix fois moins.

De quoi les vieux sages ont-ils peur pour en perdre leur sagesse coutumière ? Pourquoi ne les entendons-nous pas s'insurger contre les primes d'assurance maladie qui étranquent le peuple par exemple ? Est-il justifié que ces « poids morts politiques » coûtent autant à la collectivité avec leurs rentes XXL ? Et si on se posait les bonnes questions ?

Le Lynx

Naissances

Adèle Cand - Couvet

Charlotte Dänzer-Blanchet
Couvet

Décès

M. Maryan Pomorski
67 ans, Fleurier



Horaire de nos bureaux

Lundi - jeudi
08h00 - 12h00
13h30 - 17h00

Vendredi
08h00 - 12h00

Tél. +41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

En plus dans ce numéro

Un flyer du Groupement de football du Val-de-Travers est encarté dans l'édition de cette semaine.

Fusion des clubs de foot L'heure est aux responsabilités!

Les membres du Groupement Val-de-Travers, du FC Couvet, du FC Môtiers, du FC Fleurier et du FC Saint-Sulpice auront à se prononcer sur le rassemblement des forces les 21 et 22 février. À quelques jours des scrutins décisifs sur cette fusion, leurs issus semblent plus que jamais incertaines. Selon nos informations, les craintes semblent gagner du terrain dans certains clubs. Que se passerait-il en cas de refus et qui en assumerait les conséquences ? Nous faisons le point (de fusion) !

Devant une échéance importante, il est fréquent qu'une certaine fébrilité gagne les rangs. C'est ce qui semble se passer chez une partie des votants qui seront amenés à se prononcer sur l'acceptation ou non du projet de fusion des clubs de foot vallois. À ceci s'ajoute la question des parents des joueurs mineurs du Groupement Val-de-Travers. « Se sentiront-ils suffisamment concernés pour venir voter aux assemblées ? Ont-ils bien conscience que cette fusion est d'abord prioritairement pensée pour la relève ? », se demande Raphaël Claudio.

Une seule voix forte pour « porter plus loin »

D'ordinaire réservé, l'entraîneur et responsable technique du FC Couvet a senti le besoin de prendre la parole pour clarifier les enjeux et placer chacun devant ses responsabilités. « Je ne suis pas là pour faire la morale à qui que ce soit mais pour exposer ma vision. Celle d'un Vallonnien qui est sur les terrains de foot depuis des décennies », commente celui qui fête ses 30 ans de club cette année. « J'ai vu le foot évoluer

et nous n'avons pas forcément évolué aussi vite que lui au Val-de-Travers. Aujourd'hui, il est évident que le système actuel ne fonctionne plus et qu'il n'est pas viable. Pour le faire avancer dans la bonne direction, notamment auprès de la Commune sur la question des terrains, il faut parler d'une seule voix forte. »

Le rôle clef du Groupement

Raphaël Claudio pointe une autre évidence : « La création du Groupement Val-de-Travers a permis de rassembler près de 350 jeunes sous le même maillot. C'est l'une des grandes réussites de ces dernières années. Mais elle a aussi sollicité beaucoup de forces vives pour s'en occuper. Du coup, il y a eu un transfert de personnes (et de sponsors) des clubs jusqu'au Groupement et cela a indirectement affaibli leurs positions. » En gros, les personnes qui s'engagent vraiment à fond ont commencé à manquer dans les clubs et une certaine lassitude se fait sentir chez ceux qui sont restés. « Il y a une fatigue. Ils ont beaucoup de travail et ils sont fatigués. Beaucoup ont des doubles voire des triples casquettes. »

Poser la tête sur la base de la pyramide

Le constat est implacable : « Aujourd'hui, il y a une vraie vie et une vraie effervescence autour du Groupement. Ce que l'on retrouve moins autour des clubs, comme à Couvet. C'est irréfutable. Je pense que nous avons posé la base de la pyramide avec le Groupement et qu'il faut aujourd'hui y poser la tête en fusionnant également les forces chez les équipes d'adultes. » Les sponsors ne peuvent pas se démultiplier à l'infini non plus. « Ils préfèrent soutenir la formation que des équipes plus âgées qui se retrouvent finalement pour leur propre plaisir. C'est plus rassembleur et je les comprends. » Alors que faire ? « Il faut simplement finaliser les choses en acceptant cette fusion qui est la suite logique du Groupement. »

Fusion ne veut pas dire démantèlement

Chacun doit prendre conscience des responsabilités qui lui incombent. « Nous pouvons comprendre que les anciens ont envie de continuer à jouer avec leurs potes et qu'ils ne pensent pas



Raphaël Claudio sort de sa légendaire réserve pour évoquer les enjeux de la fusion et appeler à la mobilisation de tous, y compris des parents des juniors du Groupement Val-de-Travers, principaux concernés finalement.

immédiatement au sort de la relève. Mais la fusion ne va pas les empêcher de continuer à jouer avec leurs amis, c'est juste la couleur du maillot qui changera. Ce qu'ils ont peur de perdre, ils peuvent le garder. » Et pour les parents des mineurs, il convient de rappeler que ce rapprochement a notamment pour objectif d'installer durablement une équipe valloisienne au sein du plus haut niveau régional. « Nos jeunes méritent d'avoir au moins la 2^e ligue comme ambition et la possibilité de rester jouer au Vallon. »

En cas de refus, il faudra assumer

Et en cas de refus, qu'advient-il ? « Ceux qui disent « non » ne pourront pas s'en laver les mains.

Ils devront assumer et proposer autre chose. Vont-ils prendre des responsabilités dans leurs clubs ? Et je parle dans la durée, pas uniquement de donner un coup de main sur une saison. Il faut des gens qui s'engagent sur au moins cinq ans. Le feraient-ils ? Pas sûr ! Et les juniors en pâtiraient grandement. Le passé nous l'a montré, il est impossible de faire perdurer un club « seul » en 2^e ligue. Du coup, en cas de refus, les meilleurs joueurs partiront, à terme, dans le bas du canton. Et ce sera terminé avec l'ambition d'avoir le plus haut niveau régional à offrir à nos juniors. » Les enjeux sont posés, aux membres (dont les parents de juniors) de voter !

Kevin Vaucher

Le conseiller communal Yves Fatton ne briguera pas de nouveau mandat lors des prochaines élections communales

Après plus de 16 ans au Conseil communal de Val-de-Travers, Yves Fatton a annoncé mardi soir aux conseillers généraux du Parti libéral-radical (PLR) qu'il ne se représentera pas aux élections communales du mois d'avril 2024. Le PLR a aussi officiellement pris note du départ de Christophe Calame qui quittera son poste fin avril prochain pour un nouveau défi professionnel. Conscient de son rôle au sein de la commune, le PLR entend bien préserver sa position centrale et ses trois sièges au Conseil communal.



Yves Fatton.

S'il est une personnalité politique qui a marqué la commune de Val-de-Travers par son engagement, son dévouement et son énergie, c'est bien Yves Fatton, conseiller communal depuis la création de Val-de-Travers en 2009.

À la tête du dicastère des infrastructures, composé du service des travaux publics, du service des eaux et du service des bâtiments, Monsieur Fatton œuvre sur de nombreux fronts tant pour améliorer la qualité de vie des Vallonniers que pour préparer notre collectivité publique aux grands changements climatiques ou énergétiques. Durant les quatre der-

nières législatures, de grands projets ont été lancés sous son impulsion que ce soit dans le domaine des eaux (épuration, alimentation ou évacuation), dans le domaine des déchets ou encore dans le domaine de l'entretien des biens communaux.

Sa carrière politique a commencé en 1988 dans la commune de Buttes dans laquelle il a siégé tour à tour sur les bancs du Conseil général jusqu'en 1996 puis au Conseil communal de 1996 à 2005. De 2006 à 2009, il a représenté notre région au Grand Conseil. Élu par les nouvelles autorités de Val-de-Travers en août 2008, Monsieur Fatton a fait partie du premier Conseil communal de la commune nouvellement fusionnée.

Mardi 13 février 2024, il a annoncé au PLR son intention de ne pas briguer de nouveau mandat lors des élections communales du mois d'avril et terminera donc sa longue carrière politique fin juin au terme de la législature. Notre parti ne peut que remercier ce grand serviteur de la chose publique qui s'est engagé corps et âme dans toutes les fonctions politiques qu'il a occupées depuis 36 ans.

Lors de cette séance, le PLR a aussi officiellement pris acte du départ de Christophe Calame, à la tête du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement depuis mars 2017, qui a notamment œuvré pour fortement développer les structures d'accueil extrafamilial dans notre commune et qui partira en avril prochain pour un nouveau défi professionnel.

Monsieur Calame a aussi un long parcours politique commencé à Buttes, tout d'abord comme conseiller général de 1996 à 2007, puis conseiller communal de 2007 à 2008. En 2011, il est élu conseiller général de la commune de Val-de-Travers et siège jusqu'en 2014. Finalement, il est élu conseiller communal par le pouvoir législatif en janvier 2017.

Durant ses sept années de mandat, il a réussi à convaincre les partis politiques de l'importance d'augmenter le nombre de places d'accueil pré et parascolaire et d'investir massivement dans ce domaine. Il a aussi lancé de nombreux projets pour rendre l'école plus inclusive.

À nouveau, le PLR – et plus largement la commune – perd

un homme d'exécutif collégial, constructif et orienté vers l'avenir.

Si ces deux départs vont immanquablement marquer notre parti, ils sont aussi l'occasion de faire émerger de nouvelles personnalités pouvant accéder au Conseil communal, aux côtés de Benoît Simon-Vermot, chef du dicastère de l'administration et de la protection de la population, qui se représente en avril prochain.



Christophe Calame.

Le PLR est fier de pouvoir compter sur plusieurs membres capables et prêts à occuper cette fonction exigeante mais passionnante. Il n'a dès lors pas de crainte à affi-

cher son ambition de conserver ses trois sièges au Conseil communal pour poursuivre le travail engagé depuis 2009 par ses représentants.

Pragmatique et à l'écoute des besoins de l'ensemble des citoyennes et des citoyens, le PLR veut continuer d'être la voie médiane raisonnable et constructive qui connaît les limites des finances communales tout en misant sur les investissements pour augmenter l'attractivité du Val-de-Travers et la qualité de vie de ses habitantes et de ses habitants.

En vue du prochain dépôt des listes électorales, le PLR se réunira en assemblée générale le jeudi 22 février prochain pour valider les candidates et les candidats au Conseil général de la commune de Val-de-Travers mais également de la commune des Verrières. Cette assemblée, qui se tiendra dès 19 h 30 au restaurant des Six-Communes à Môtiers, sera ouverte aux personnes intéressées par notre parti et prêtes à s'engager pour la collectivité.

PLR Les Libéraux-Radicaux du Val-de-Travers

Intégration professionnelle Label Intégration du CNIP : deux entreprises du Vallon distinguées

Mardi dernier, le CNIP a décerné son Label Intégration à 25 entreprises ayant accueilli en 2023 ses apprenants bénéficiaires de l'AI en reconversion professionnelle. Deux entreprises du Val-de-Travers ont reçu les médailles d'or et de bronze.

Pour la 11^e édition de son Label Intégration, le Centre neuchâtois d'intégration professionnelle (CNIP) a honoré 25 entreprises, dont deux du Val-de-Travers. Pour rappel, ce prix a pour objectif de « mettre en lumière et de remercier », selon les mots de son directeur, Thuan Nguyen, les entreprises qui accueillent en stage les assurés des Offices de l'assurance invalidité (OAI) après une formation au CNIP.

Son directeur a souligné l'excellent taux de 71.43% de stagiaires ayant trouvé un emploi au dernier jour de leur période de stage. Les deux entreprises vallonières honorées, Baud industries SA aux Verrières, et Manufacture horlogère Valfleurier SA, à Buttes, se sont même vu attribuer respectivement, la médaille d'or et celle de bronze du label.

Cette année, en plus du Label Intégration, le CNIP a tenu à honorer les entreprises qui engagent des apprentis assurés à l'AI et dont la formation a débuté au sein du centre, avec un « Prix entreprise formatrice ». Quatre l'ont obtenu, mardi soir.

Victoires individuelles et collectives

Intervenant de cette cérémonie dans les locaux du CNIP à Cou-



Les représentants des entreprises Dixi Services, médaille d'argent (à gauche), et de Baud industries, médaille d'or (à droite) du Label Intégration du CNIP. Médaille de bronze, la Manufacture horlogère Valfleurier était excusée.

vet, Gregory Jeannet, directeur de l'OAI-NE, a rappelé que la société devait reconnaître la valeur inestimable de chacun indépendamment de ses capacités. « Chacun et chacun a des compétences uniques », a-t-il déclaré, en insistant sur l'importance de créer des espaces inclusifs pour l'insertion de tous.

Conseillère d'État en charge de l'emploi et de la cohésion sociale, Florence Nater a jeté un regard sur l'ensemble des formations mises en place par le CNIP depuis 30 ans. « Combien de personnes sont passées par ici pour rebondir ? », a-t-elle interrogé, soulignant « des trajectoires de

vie » toutes uniques, mais une même confiance et estime de soi retrouvées.

La conseillère d'État a remercié les entreprises partenaires sans qui « cette mission d'intégration ne peut se faire », avant de saluer le « courage et la résilience » des apprenants. « Au-delà des chiffres, ce qui me marque, ce sont les destins qui ont changé ici », a-t-elle avancé, en estimant que ces victoires individuelles constituaient aussi des victoires collectives. Un sentiment qui a été étayé par l'émouvant témoignage d'un apprenant dont le stage et la reconversion furent une réussite.

Gabriel Risold



LETTRES OUVERTES

Les quatre mousquetaires et Milady

Nous connaissons tous la société de consommation, ses problématiques et ses dérives. Mais nous ignorons tout ou presque d'une catégorie de personnages troubles qui semblent n'avoir pour seul travail que d'accentuer un déjà fameux gaspillage et/ou de nous empoisonner l'existence. Morceaux choisis...

Lorsqu'un magasin ferme pour raison de faillite, croyez-vous que l'on aurait l'idée de déplacer à l'intérieur dudit magasin, hors de portée des rayons du soleil et de la réverbération, les articles demeurant en vitrine ? Non, cela ne vient à l'esprit de personne ! J'ai vu des livres d'art se détériorer, inaccessibles, se gondoler (ils étaient dressés...) et perdre leurs couleurs : invendables !

Lorsque, pour une semblable raison, c'est un restaurant qui se voit clore, j'ose espérer que l'on pense à vider les réfrigérateurs et congélateurs, et à donner cette nourriture aux associations habituellement chargées de distribuer des produits alimentaires aux plus démunis... J'ose espérer, mais je n'en suis pas certain.

Certains, disposant sans doute de l'autorité requise pour agir mais pas nécessairement de la présence d'esprit qui ne s'acquiert nulle part,

sont donc des « cons sommateurs ». Les derniers en date ont l'air de sortir tout droit d'un mauvais film : les quatre mousquetaires et Milady... Les ferrets de diamants de la reine Helvetia n'ont qu'à bien se tenir ! Lesdits ferrets, ce sont vous et moi, le trésor le plus précieux d'un pays étant ses citoyens.

Que ces cinq hurluberlus aient leur opinion quant aux prochaines votations, c'est un droit bien légitime. De là à agir comme ils le font, il y a un pas que la décence aurait dû leur interdire de franchir : dommage, leur action n'est pas interdite par la loi... et la sagesse n'en est, hélas, pas une.

Songez, avant de les écouter religieusement ou de les lire avec anxiété, qu'ils contribuent chaque mois à piocher dans le trésor de la Patrie une somme que certain(e)s salarié(e)s ne gagnent même pas en une année de dur labeur ! Il est aisé, pour eux, de faire une telle campagne, ils en ont les moyens... pas nous !

Je suggère que l'on ajoute une strophe au Cantique suisse... elle commencerait ainsi : « Quand cinq ombres malveillantes... »

À bon entendeur ! Allez voter !

Sylvain Moser, Les Verrières

« L'option POP » mise sur la table !



Vendredi dernier, le POP du Val-de-Travers proposait un souper convivial pour permettre à la population de venir à sa rencontre. Présent au Vallon depuis 2006, le Parti ouvrier et populaire compte maintenant trois sièges au Conseil général. Le premier élu fut Philippe Vaucher (en 2008). Il a souligné « le

combat quotidien du parti pour faire du bien dans la vie des gens. » Promotion de la polyclinique, soutien aux subventions des soins dentaires pour les enfants en âge de scolarité, défense du budget de l'association Barak, sont quelques-uns de ses combats locaux. Ses thèmes porteurs sont la lutte contre les inéga-

lités et la précarité notamment. Ces thèmes devraient rassembler largement dans le contexte actuel mais Philippe Vaucher se veut prudent en vue des élections d'avril : « On constate une certaine filiation dans le vote. Les enfants font souvent comme les parents, au détriment des circonstances. »

KVA

Initiative en faveur d'une 13^e rente AVS Respect et solidarité

À l'heure où les opposants sortent les grands moyens, financiers d'abord, mensongers ensuite, pour générer de la peur et de la division au sein de notre société, peut-être est-il encore temps de mobiliser toutes celles et ceux qui ne se sont pas encore prononcés. Toutes celles et ceux qui croient en une société solidaire et respectueuse de ses enfants comme de ses Aînés.

Car, en Suisse et plus particulièrement dans le canton de Neuchâtel, trop nombreux sont celles et ceux qui ne parviennent plus à nouer les deux bouts, tant leur pouvoir d'achat s'est rétréci au fil des augmentations de ces dernières années. Hausse des primes de l'assurance-maladie, augmentation des loyers, des tarifs de l'énergie, des transports publics et des denrées de première nécessité... Si, depuis 1948, l'AVS a permis aux personnes retraitées de mener une existence digne, pour beaucoup, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Pour nombre de femmes notamment... Cette situation est inacceptable !

Ainsi, afin de perpétuer le système de l'AVS qui repose sur la solidarité

intergénérationnelle, il faut absolument accepter l'initiative pour la 13^e rente AVS et rejeter, avec autant de force, l'initiative des Jeunes PLR qui diviserait notre société.

Au vu de l'importance de ce scrutin pour de très nombreuses personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, mais également pour l'assurance du maintien de la paix sociale, peut-être que nos anciens élus fédéraux auraient bien fait de démontrer un peu de décence en s'abstenant.

Il est des enjeux pour lesquels les valeurs humanistes priment sur les chiffres, la solidarité l'emporte sur les peurs, le respect des plus démunis devance largement les mensonges... Ces « tristes » anciennes figures auraient dû s'inspirer de leur ancienne collègue Ruth Dreifuss et de leur ancien collègue Didier Burkhalter dont la parole est aussi rare que sage.

Pour conclure, souvenons-nous que « la force d'une chaîne dépend de son maillon le plus faible ! ».

Claude-Alain Kleiner, Môtiers

Naissances

C'est une fille!



Guillaume et Émile ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Adèle

le 3 février 2024.

Famille Jeanne et Damien Cand
Plancemont 108, Couvet

C'est une fille!



Ethan & Nolan sont très heureux d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Charlotte

elle leur a fait ses premiers sourires
le 5 février 2024.

Famille Jéssabelle, Ethan Dänzer
Arnaud, Nolan Blanchet

Annoncez votre heureux évènement dans le

Courrier Val-de-Travers HEBDO

IT'S A GIRL!

IT'S A BOY!

Place-d'Armes 15 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé?
composez le bon numéro:

urgences: **144**

services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134

hotline pédiatrique:
0848 134 134

ne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51
Poli-clinique 032 919 47 08

Permanence
médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau
de Val-de-Travers 032 886 43 78
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 15 au 22 février

Dimanche, à 10 h, culte chanté avec Halley.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte.
Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b,
tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

AMOUR ET ESPOIR

Activités du 15 au 23 février

Dimanche, culte de 10 h à 12 h.

Mercredi, de 19 h à 20 h 30, enseignements à l'église et sur Skype.

Vendredi 23, de 19 h 30 à 21 h, enseignements sur Zoom.

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61
ou 079 327 49 35.

Avis mortuaires

Fleurier

«L'amour
ne disparaît jamais»



Ses filles:

Maroussia et Thibault Pomorski Mazoyer
et leur fille Misha, à Môtiers;

Maud Pomorski et son ami Merlin
Rozenberg, à Genève;

Sa maman:

Georgette Pomorski, à Pontarlier;

Ses frères:

Jean-François et Dominique Pomorski
et leurs enfants, aux Fourgs;

Gilles Pomorski, à Valentigney,

ainsi que les familles parentes et amies
en France et au Canada

ont le chagrin de faire part du décès de

Maryan POMORSKI

leur cher papa, grand-papa, fils, frère, oncle
et ami qui a choisi de quitter ce monde,
le 9 février 2024, dans sa 68^e année.

Une cérémonie d'adieu aura lieu, le
19 février 2024, à 14 heures, à la Chapelle
aux Concerts à Couvet.

Adresses de la famille:
Maroussia Pomorski Mazoyer
Rue de La Bergerie 4
2112 Môtiers
Maud Pomorski
Rue des Délices 3
1203 Genève

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Remerciements

Très sensible aux témoignages
de sympathie et d'affection reçus
lors du décès de

**Madame
Claudine LEUBA-DOY**

sa famille remercie toutes les personnes qui
l'ont entourée durant ces jours de deuil.

La Côte-aux-Fées, février 2024



Toutes formalités
À votre service 24h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS

Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch

Délai de réception
des avis tardifs, mortuaires
et de naissances :

MERCREDI 16 H 30

In memoriam

En souvenir de
Umberto ROTA

2014 - février - 2024

À notre cher époux, papa, beau-papa, Nonno.
10 ans ont passé depuis que tu nous as quittés.

10 ans que tu restes présent
dans nos cœurs et nos pensées.

Tes valeurs et ton sourire nous
accompagnent toujours.

Que ceux qui t'ont connu aient une pensée
pour toi en ce dimanche.

Ton épouse, tes enfants, petits-enfants,
arrière-petits-enfants et famille.



En ces moments délicats,
exprimez votre amour
et votre respect
avec des cartes de deuil
personnalisées

Création et impression rapide

IMPRIMERIE MONTANDON
FLEURIER • VAL-DE-TRAVERS

Tél. +41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 15 au 22 février

MÔTIERS : samedi, à 17 h, Carême 1, S. Schlüter.

MÔTIERS : dimanche, à 19 h 45, Carême 1,
culte avec les jeunes, P. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 15 au 23 février

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe.
Vendredi, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h,
chemin de croix. Dimanche, à 10 h, 1^{er}
dimanche de Carême, messe. Lundi, à 19 h,
chapelet. Mercredi, à 9 h, prière des mamans
et à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 22, à 19 h,
messe. Vendredi 23, à 17 h, chapelet en
italien et à 19 h, chemin de croix.

COUVET : samedi, à 17 h 30, messe. Mercredi,
à 14 h 30, chapelet, à 15 h messe et à 19 h 15,
adoration eucharistique.

L'Union des Sociétés Locales de La Brévine vous convie au traditionnel

Souper tripes ou jambon – dessert

jeudi 29 février 2024

Dès 19h30, à la halle omnisports à La Brévine
Apéro offert

Prix du repas: Fr. 25.- par adulte
Fr. 1.- par année de 6 à 15 ans

**Animation: Musique folklorique
Loterie
Dès 00h disco, entrée gratuite**

Veuillez vous inscrire jusqu'au 20 février à:
Manuel Crivelli au 076 437 27 46 (message WhatsApp)
Bettina Iselin au 032 935 12 10 (appel)
ou au 079 656 46 48 (message WhatsApp)
Thierry Jeannin à l'adresse mail
thierry.jeannin@etik.com



UDC Val-de-Travers

Envie de vous engager pour notre commune ou juste envie d'en savoir plus sur l'UDC et son programme?

L'UDC du Val-de-Travers vous invite cordialement à la rencontre de nos élus et membres lors d'un **apéro** en toute convivialité

vendredi 23 février 2024 à 19h

chez Pizza Fun
(salle du 1^{er} étage)
Grand Rue 14, 2114 Fleurier

Nous aurons le plaisir de recevoir à cette occasion le **Conseiller national Didier Calame** et le président de l'UDC cantonale **Niels Rosselet-Christ**.

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

CETTE SEMAINE, NOTRE CINÉMA EST FERMÉ EXCEPTIONNELLEMENT EN RAISON DE TRAVAUX DE RÉNOVATION.

NOUS AVONS HÂTE DE VOUS RETROUVER LA SEMAINE PROCHAINE.

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEECH

ÉGLISE CATHOLIQUE NEUCHÂTEL

À TOUS LES CATHOLIQUES ROMAINS DU VAL-DE-TRAVERS
CONVOCA TION

Samedi 2 mars 2024 à La Chapelle de Couvet, salle sous l'église

Assemblées générales des paroisses de Travers-Couvet et de Fleurier à 19h, suivies de l'assemblée constitutive de la paroisse de L'Eau Vive du Val-de-Travers à 20h

Venez nombreuses et nombreux vous informer des diverses préoccupations et décisions de vos conseils.

Ordre du jour des assemblées de paroisses

1. Prière
2. Liste des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'AG de Fleurier du 24 mars 2023 et celui de l'AG de Travers-Couvet du 16.06.2023
4. Rapport des présidentes des Conseils de paroisses
5. Rapport du président du Conseil de communauté
6. Rapport de M. l'abbé Christophe MPEVO
7. Rapport des caissières et des vérificateurs de comptes
8. Approbation des comptes
9. Nominations statutaires, démissions, admissions
10. Divers

Ordre du jour de l'assemblée constitutive de la paroisse de L'Eau Vive du Val-de-Travers

1. Liste des présences
2. Présentation des démarches de fusion par le président du comité de fusion
3. Approbation des nouveaux statuts
4. Élection du nouveau Conseil de paroisse
5. Divers

Les nouveaux statuts sont disponibles dès jeudi 8 février 2024 pour consultation sur place au secrétariat de la paroisse, rue de l'Hôpital 3 à Fleurier et lors de l'assemblée constitutive.

Les conseils de paroisses

À la fin de ces assemblées vous êtes toutes et tous conviés à un verre de l'amitié!

Pour toutes vos manifestations

le Courrier Val-de-Travers HEBDO



se tient toujours à vos côtés.

PLR

Les Libéraux-Radicaux Val-de-Travers

Avec 16 sièges sur 41, le Parti libéral-radical est actuellement le groupe politique le plus important du Conseil général de Val-de-Travers. Avec six sièges sur 15, le PLR représente la deuxième force politique du Conseil général des Verrières.

Lors des élections communales qui auront lieu le dimanche 21 avril prochain, notre ambition est de renforcer la position de notre parti dans les deux communes.

Pragmatique, orienté vers l'avenir et à l'écoute des besoins de l'ensemble des citoyennes et des citoyens, le PLR représente une voie médiane raisonnable et constructive qui connaît les limites des finances communales tout en misant sur les investissements pour augmenter l'attractivité du Val-de-Travers et la qualité de vie de ses habitantes et de ses habitants.

Si vous êtes intéressé/e par notre parti et si vous voulez vous engager pour votre commune, n'hésitez pas à participer à notre assemblée générale qui aura lieu le jeudi 22 février prochain à 19h30 au restaurant des Six-Communes à Môtiers.

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter à cette adresse : info@plrvdt.ch.

Pour un Val-de-Travers fort et attractif.

Rejoignez le PLR !

Samedi 24 février

Soirée raquettes vacherin Mont-d'Or
salle de gym de la Chaux à Sainte-Croix

Mont-d'Or et dessert Fr. 30.-/adultes Fr. 15.-/enfant jusqu'à 12 ans
Départ entre 18 h et 19 h

Parcours de 6 km Location de raquettes sur place

Ravitaillement **Pro Neige**
BUTTES VAL-DE-TRAVERS

Inscription jusqu'au 20 février
au 079 659 30 58
ou leuba.sylvia@bluewin.ch

Si pas de neige, a lieu mais à pied!

FSG la Chaux



Profitez de nos offres combinées!

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**

BOURQUIN 

Emballages en carton et carton ondulé
www.bourquinsa.ch

Pour compléter notre équipe de vente à Couvet, nous recherchons pour une entrée de suite ou à convenir, un(e)

Conseiller/ère de vente interne 80-100%

Votre mission

- Conseil à notre clientèle dans le cadre de projets personnalisés dans le domaine des emballages imprimés et non imprimés
- Réception et traitement des commandes dans le cadre des spécificités du produit et des souhaits du client
- Gestion des commandes axée sur les processus en ce qui concerne le calcul des coûts, l'établissement des offres, la disposition des matières, le planning et la documentation
- Contrôle de la rentabilité des commandes et responsabilité de la communication avec les départements concernés et avec les clients


Ce que vous apportez

- Formation commerciale ou technique de base
- Quelques années d'expérience professionnelle dans la production industrielle, de préférence dans l'industrie de l'emballage ou de l'impression
- Approche orientée vers le client, résistance au stress et esprit d'intégration pour la résolution de problèmes
- Très bonnes connaissances des programmes MS-Office
- Excellente maîtrise du français ; bilinguisme ou très bonnes connaissances de l'allemand sont un avantage

Avons-nous suscité votre intérêt ?
Envoyez votre dossier complet à jobs@bourquinsa.ch
Pour tout renseignement complémentaire: 032 864 04 68

Basée à Couvet, notre société forte de 40 collaborateurs est active dans tous les domaines de l'électricité : production, distribution, comptage, installations électriques, électroménager ; et ce principalement dans la région du Val-de-Travers et environs.

Pour faire face au développement constant de nos activités et à notre extension, nous sommes à la recherche de **plusieurs** :



Installateurs-électriciens CFC (80 - 100%)

Missions principales :

- Montage et mise en service d'installations électriques
- Installations photovoltaïques
- Travaux de rénovation
- Petits travaux, dépannages
- Téléphonie et informatique

Votre profil :
Au bénéfice d'un CFC de monteur électricien ou d'installateur-électricien et disposant de plusieurs années de pratique professionnelle, vous êtes une personne disponible, flexible, faisant preuve d'un bon esprit d'équipe et d'un intérêt marqué pour la construction et la technique. Travaillant de manière indépendante, vous avez le sens des responsabilités et de l'organisation, faites preuve d'une grande rigueur et de précision dans la réalisation des tâches qui vous sont confiées. De plus, vous êtes titulaire du permis de conduire.


Nous vous offrons :

- Une activité intéressante et variée au sein d'une entreprise de taille humaine
- La valorisation de vos compétences
- Un véhicule de fonction
- Des conditions salariales supérieures à la CCT
- Des prestations sociales largement supérieures à la norme : part patronale à la caisse de pension de 150% ; allocations complémentaires mensuelles de CHF 135.- par enfant ; prises en charge par l'entreprise de la contribution aux frais d'exécution de la Commission paritaire ; possibilité de formation en cours d'emploi ;...

Entrée en fonction :
De suite ou à convenir

Avons-nous suscité votre intérêt ? Nous nous réjouissons de recevoir votre offre accompagnée des documents usuels, à :

Société Electrique du Val-de-Travers SA, direction, M. Pascal Murith, rue du Preyel 9, 2108 Couvet ou par e-mail à pascal.murith@sevt.ch



→ ELECTRICITE → TELEMATIQUE → PARATONNERRE → ELECTROMENAGER → PHOTOVOLTAIQUE → DEPANNAGES

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité. 30 ans d'expérience

 **CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE**

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE) T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

CDS Automobiles SA
Téléphone : 032 861 16 37
www.partner.volkswagen.ch/cds/fr
mail : cds@cdsautomobiles.ch



Stéphane Graf  

CDS Automobiles SA
cherche pour date à convenir

Mécatronicien-ne automobile avec CFC

OU

Mécanicien-ne en maintenance automobile avec CFC

Postulation avec documents usuels à envoyer par e-mail à cds@cdsautomobiles.ch ou par courrier à CDS Automobiles SA, case postale 125, 2108 Couvet

Suite à la fermeture du salon de coiffure de la rue du Temple à Fleurier,

Janine

continue son activité tous les mercredis chez Espace Coiffure au numéro de téléphone : 079 663 74 42


IMPRIMERIE  **MONTANDON**
FLEURIER • VAL-DE-TRAVERS

**création de logos
identités visuelles
cartes de visite
affiches, flyers, dépliants...**

Nous vous renseignons volontiers
info@courrierhebdo.ch

Valorisez vos annonces via notre site
www.courrierhebdo.ch

Cette offre est valable uniquement en duo avec une annonce dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo version papier. Nos emplacements sont limités, alors ne tardez pas à demander nos tarifs de lancement.



Disparition et maltraitance de chats Que se passe-t-il à Couvet ?

Depuis quelques mois, la peur s'est installée auprès des propriétaires de chats du quartier Emer-de-Vattel de Couvet. Les témoignages de cas de maltraitance s'accumulent et plusieurs disparitions ont été signalées. Récemment, une femelle de 5 ans a dû être amputée d'une patte à la suite d'une lacération totale de ses métarpes et de ses phalanges. L'inquiétude augmente et une dénonciation a été portée devant le Ministère public neuchâtelois. Notre enquête !



Cette femelle de 5 ans s'est fait amputer une patte à la suite d'une lacération totale des métarpes et des phalanges. C'est un cas parmi d'autres.

Dans cette affaire, tout commence très loin d'ici, du côté de Fribourg. Des chats maltraités étaient fréquemment retrouvés. L'un d'eux avait reçu une balle de plomb dans le ventre et avait ensuite eu de graves complications. La Fondation SOS Chats Noiraigue avait alors été appelée à la rescousse. Les choses ont finalement commencé à bouger lorsque Tomi Tomek, Aurore Lecerf et leur équipe ont décidé de porter plainte. Cette affaire a eu bon vent jusqu'au Val-de-Travers où des habitants covassons y ont trouvé une curieuse résonance.

Témoignages qui s'accumulent

Il s'avère que des actes malveillants du même type ont lieu depuis plusieurs mois, spécialement dans le quartier Emer-de-Vattel. Jusqu'au jour où une habitante a interpellé Tomi Tomek qui était en train de

faire ses courses. « Elle m'a demandé si j'étais bien la *« femme des chats »* et je lui ai répondu favorablement. Elle m'a ensuite expliqué que ses chats avaient été victimes de maltraitance et qu'elle ne savait pas comment réagir face à cette situation », détaille la défenseuse des animaux. Son équipe a alors commencé à enquêter et les témoignages ont afflué : un, puis deux, puis trois et ainsi de suite.

Craintes de représailles

Au total, ce sont au moins une quinzaine de chats qui sont concernés par cette affaire. Quatre d'entre eux sont encore portés disparus. Nous nous sommes procuré les témoignages des propriétaires et nous en avons rencontré certains. Ils souhaitent rester anonymes, craignant des représailles. Ils font état de tirs et de jets de pierres sur les animaux à quatre pattes. Des cas d'empoisonnement sont aussi évoqués tout comme

de nombreuses blessures provoquées par des coups ou par des trappes (sans doute pour les capturer). « On peut supposer que ceux qui ont disparu ont été tués et jetés à la poubelle ou dans la forêt », présume Tomi Tomek.

Les rapports des vétérinaires confirment

Des rapports de vétérinaires, que nous nous sommes également procurés, viennent confirmer les cas de blessures, d'intoxications et de fractures notamment. Plusieurs témoignages pointent plus ou moins directement une personne du doigt. Il s'agit d'un homme du quartier qui aurait déjà été inquiété par le passé pour avoir déposé de la mort au rat sur la voie publique. Cette situation dure depuis plusieurs mois et les exactions se sont intensifiées depuis la fin d'année 2023. De sorte que les propriétaires de chats vivent désormais dans la crainte tout en espérant que la lumière soit rapidement faite sur cette affaire. Pour le bien des animaux et pour la quiétude de la vie de quartier. Nous suivrons la suite de ce dossier ces prochaines semaines.



Tomi Tomek est une nouvelle fois venue au secours des chats.

Kevin Vaucher

Les Verts vont au champ... électoral



Une petite tente verte, des cadeaux pour les petits et un apéro bio pour les plus grands. Une poignée de partisans des Verts se sont contentés de peu mais de l'essentiel, samedi, pour aller à la rencontre de la population. « L'essentiel » résidait dans les argu-

ments déployés sur des sujets portés par le parti écologique. La défense de la 13^e rente AVS y occupait une place de choix tout comme la récolte de signatures pour la naturalisation simplifiée des étrangers résidant en Suisse. Cette initiative demande que

toute personne vivant légalement en Suisse depuis 5 ans ait le droit au passeport rouge à croix blanche. Selon certains critères concrets comme ne pas avoir été condamné à une peine privative de liberté de plus d'un an. KVA

La caisse du Carnavallon sonne-t-elle creux ?

Certains fantasment sur l'ampleur des réserves financières du Carnavallon. D'autres pensent que son comité ferait vivre la manifestation au-dessus de ses moyens. À l'inverse, un article de la presse régionale a récemment fait état de grosses difficultés d'argent après l'édition 2023 largement déficitaire (environ 27'000 francs). Alors qui dit vrai ? Le comité du Carnavallon a ouvert ses comptes au Courrier et on va tout vous dire !



Le Carnavallon, c'est d'abord une belle histoire. Celle de Vallonniers qui ont mis tout leur cœur pour faire grandir la ferveur autour du carnaval depuis des décennies. « Dans les années 2000, c'était encore quelque chose de très petit. Cela se limitait à 400 personnes à la Fleurisia », se souvient l'ancien président Christian Moser. Il a fait partie de l'équipe qui a concrétisé l'idée de regrouper toutes les festivités à la patinoire de Fleurier autour d'une scène pour les guggens et de bars pour les fêtards. En 2007, il y avait seulement 20'000 francs dans les caisses. Puis, tout s'est accéléré brusquement. Sans doute trop brusquement pour certaines choses.

Le nez dans les comptes

À eux seuls, les carnivals 2008, 2009 et 2010 ont rapporté quelque 70'000 francs, faisant passer les actifs à près de 100'000 francs à la fin de l'année 2010. Six ans plus tard, la belle santé financière se confirmait avec des actifs qui atteignaient 127'767 francs. Ils étaient encore de 103'000 francs en début d'année 2020. C'est à partir de là que les choses se sont gâtées. Les deux années « vides » du Covid ont fait fondre le pécule d'environ 28'000 francs. Les frais fixes et incompréhensibles expliquent en grande partie cette perte. Le retour du carnaval, à la Fleurisia, a été un flop total et a amputé les comptes de 33'000 nouveaux francs. Et l'édition 2023 a continué de puiser dans la caisse avec un solde négatif de 27'000 francs. Ce sont donc près de 90'000 francs qui ont « disparu » en l'espace de 4 ans de façon tout à fait traçable. « Non, le comité ne part pas en vacances avec les réserves du Carnavallon. Pas un dîner ni même une pizza ne sont offerts aux membres », expose-t-il.

Le « toujours plus grand » est terminé !

Quelques écarts dans les notes de frais ont bien été constatés par le passé mais ce temps est révolu. Celui du « toujours plus grand » l'est aussi. « Les frais d'infrastructure ont explosé à une certaine période. Ils sont passés de 32'000 en 2011 à 77'000 en 2017. Il y avait toujours une bonne raison pour ajouter une boule à facettes par ici ou faire venir un DJ prétendument

connu par là », évoque l'ancien vice-président Jean-Marie Modolo. Le comité actuel ajoute : « Aujourd'hui, nous avons stabilisé ces frais à hauteur de 65'000 francs environ. C'est toujours beaucoup mais cela comprend énormément de dépenses comme l'électricité, la location de WC, le nettoyage des rues, les bus de nuit, l'installation son et lumière et ainsi de suite. » Le manque de bénévoles contraint également le comité à recourir à de l'aide pour le montage et le démontage de certains éléments de « décor », ce qui n'est évidemment pas gratuit. Les membres actuels reconnaissent toutefois quelques erreurs.

Coûts rognés, erreurs reconnues et envie préservée

« Nous avons voulu garder des prix très bas aux bars et nous avons diminué le tarif d'entrée du vendredi soir (de 15 à 10 francs). Ce qui n'était sûrement pas judicieux. Depuis quelques années, les 14 membres du comité bénéficient de 10 places gratuites à distribuer pour les deux soirs et c'est aussi quelque chose d'en partie contre-productif. » Depuis que du sang frais est arrivé parmi les dirigeants du Carnavallon, les coûts ont été passablement rognés. Les neuf guggenmusiks présentes cette année ont toutes accepté de faire un gros geste financier pour soutenir l'un des deux derniers carnivals du canton (avec celui du Locle). Par ailleurs, le comité a investi dans des écrans télé avec lesquels il gagne de l'argent en les louant le reste de l'année. Des partenaires lui ont également permis d'acquérir sa propre vaisselle réutilisable qu'il pourra également soumettre à la location. « En guise de conclusion, rappelons que le Carnavallon n'a pas de dettes et qu'il a « juste » besoin du soutien de la population pour continuer à faire vivre la tradition au Val-de-Travers. » C'est dit !

Kevin Vaucher

ACHÈTE
Vélocycle
anciens
Tél. 079 882 72 26



Claudio Monteverdi (1567-1643): trois cités, trois musiques

Mercredi 21 février à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Denis Morrier, musicologue, professeur au Conservatoire du Pays de Montbéliard et au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Considéré en son temps comme un génie visionnaire, surnommé « l'Oracle de la Musique » par son disciple Benedetto Ferrari, Claudio Monteverdi a profondément renouvelé le goût et le langage musical de la fin de la Renaissance, faisant émerger ce que l'on dénomme aujourd'hui l'esthétique baroque.

Produite au fil d'une très longue carrière, effectuée dans les trois illustres cités de Crémone (de sa naissance à 1590), Mantoue (de 1590 à 1612) et Venise (de 1613 jusqu'à sa mort), son œuvre monumentale couvre les trois principaux genres de musique alors pratiqués : la *Musica da Capella* (d'église), la *Musica di Teatro* (de théâtre) et la *Musica da Camera* (de chambre). Elle revêt également deux styles distincts, que le compositeur dénomma lui-même sa *prima* et sa *seconda prattica*, opposant le style antérieur des polyphonistes de la Renaissance et le style d'avant-garde qu'il contribua à créer. Monteverdi devient alors le premier des « maîtres modernes ».

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de 10 francs sera demandée aux non-membres.

Comm.

À ne pas manquer non plus

► Ce soir jeudi, à 20 h au collège de La Côte-aux-Fées, la conférence du pasteur Pierre Amey, « Du siècle des lumières à la fin de la civilisation judéo-chrétienne ».

► Samedi, à 20 h 15 à la salle de spectacles de Môtiers, le concert annuel de la fanfare l'Harmonie sous la direction d'Enrico Zapparrata.

► Mardi, l'assemblée générale de Destination Val-de-Travers, à 18 h 30 à l'Auberge de Noiraigue.

À vos agendas!

► Assemblée générale du FC Couvet, jeudi 22 février prochain, de 19 h 30 à 21 h 30, à la buvette.

► Assemblée générale du FC Fleurier, jeudi 22 février prochain, à 20 h à la salle Fleurisia de Fleurier.



TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente

A VENDRE

Le plus grand choix régional

Grand-Rue 19, Fleurier
www.transcrea.ch
+41 32 861 13 13

Louis-Pernod 12, Couvet	La Campagne Pernod, Couvet	Pré 1, Fleurier	Bussan 10, Fleurier
 <p>Appt PPE de 2.5 pces</p> <ul style="list-style-type: none"> Résidence moderne avec ascenseur Quartier calme, parking en sus <p style="text-align: center;">CHF 265'000.-</p>	 <p>Appts PPE neufs de 2.5 à 5.5 pces</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation écologique, faibles charges Finitions à choix, 850 m. de la gare <p style="text-align: center;">dès CHF 339'000.-</p>	 <p>Duplex PPE de 3.5 pces</p> <ul style="list-style-type: none"> Entièrement rénové, au centre Matériaux de qualité, libre de bail <p style="text-align: center;">CHF 398'000.-</p>	 <p>Maison indiv. de 4.5 pces</p> <ul style="list-style-type: none"> Terrain de 2'036 m2, garage Beau dégagement grâce à sa position <p style="text-align: center;">CHF 645'000.-</p>
Gare 3, Buttes	Nasieux 11, Couvet	La Mercière, Noiraigue	Les Raisses, Fleurier
 <p>Ferme à rénover</p> <ul style="list-style-type: none"> Parcelle de 1'577 m2, 50 m. de la gare Grand jardin arborisé, libre de bail <p style="text-align: center;">CHF 650'000.-</p>	 <p>Maison mitoyenne de 5.5 pces</p> <ul style="list-style-type: none"> Orientée Sud-Ouest, terrain de 845 m2 Garage, couvert voitures, parking ext. <p style="text-align: center;">CHF 760'000.-</p>	 <p>Villa neuve jumelée par le garage</p> <ul style="list-style-type: none"> 5.5 pces, surface hab. de 140 m2 Finitions à choix, orientée Sud-Ouest <p style="text-align: center;">CHF 795'000.-</p>	 <p>Maison locative de 3 appts</p> <ul style="list-style-type: none"> Ecrin de verdure, magnifique vue Grand jardin, parking et couvert <p style="text-align: center;">CHF 995'000.-</p>

Val-de-Travers célèbre la fusion et honore ses citoyens-nes

Après le succès rencontré par l'édition 2023, le comité d'organisation de la Fête du 24 février a choisi de célébrer le 15^e anniversaire de la Commune de Val-de-Travers le 24 février prochain, à Noiraigue, à 18 heures. Ce sera alors l'occasion d'honorer deux citoyennes d'honneur – Marlyse Castellani, citoyenne d'honneur 2022 et Danièle Chevalier, citoyenne d'honneur 2024. Sans oublier la traditionnelle levée des bans de l'absinthe communale 2024 ! Outre nos deux communes voisines et amies, la Commune de Rochefort sera présente à l'invitation du comité.

Comme le veut désormais la coutume, la Fête du 24 février, qui se tiendra cette année à Noiraigue, comportera deux temps. La cérémonie officielle aura lieu au temple de Noiraigue. Prendront alors la parole, Nathan Pahud, président du Conseil des élèves de l'École Jean-Jacques Rousseau ainsi que les citoyennes d'honneur, Marlyse Castellani et Danièle Chevalier.

La première, bien connue dans le monde associatif du Val-de-Travers, sera célébrée dès lors qu'il n'avait pas été possible d'organiser la manifestation en 2022 pour cause de pandémie. Quant à la seconde, Danièle Chevalier, après avoir tenu le magasin des Bayards durant de nombreuses années en faisant de cet endroit un magnifique lieu d'échanges, elle occupe aujourd'hui la responsabilité d'un établissement public, au service des jeunes et des moins jeunes de la région.

Tradition oblige également, c'est au tour de la Commune de Rochefort d'être l'invitée de la manifestation. Le représentant des autorités

prendra la parole et la cérémonie officielle se terminera avec la levée des bans de l'absinthe communale, cuvée 2024.

Grâce au Chœur d'hommes du Val-de-Travers, on chantera l'hymne du Val-de-Travers, tout spécialement créé en 2011 par Jean-Claude Thiébaud, directeur du chœur. Quelques intermèdes musicaux encore avec Romain Jacot au chant, accompagné par David Sorlei à la guitare.

La soirée se poursuivra au collège de Noiraigue et sa grande salle attenante pour l'apéritif et la soupe aux pois offerts par la Commune de Val-de-Travers. Il sera ensuite possible de se restaurer grâce à la belle équipe du HC Noiraigue placée sous la responsabilité de Marcel Jacot et surtout de partager le verre de l'amitié.

Merci d'ores et déjà aux généreux donateurs qui permettent au comité d'organisation de poursuivre cette belle tradition.

Comm.

Programme de la manifestation Noiraigue – Temple – 18 h

Ouverture de la manifestation	Malo Bortolini, président
Hymne du Val-de-Travers	Chœur d'hommes du VdT direction J.-C. Thiébaud
Présentation de la cérémonie	Malo Bortolini, président
Discours du président du Conseil des élèves	Nathan Pahud, École JJR
Célébration de Marlyse Castellani	
- Présentation par le président du CC de VdT	Christophe Calame
- La parole à Marlyse Castellani	
- Cérémonie de l'emplâtrage	Thierry Codoni
Intermède musical	Romain Jacot accompagné par David Sorlei, guitare
Célébration de Danièle Chevalier	
- Présentation par le président du CC de VdT	Christophe Calame
- La parole à Danièle Chevalier	
- Cérémonie de l'emplâtrage	Thierry Codoni
- Surprise musicale	
La parole à la commune invitée – Rochefort	Tony Perrin, président
Intermède musical	Romain Jacot et al.
Levée officielle des bans de l'absinthe communale	Christophe Calame
Final musical	Romain Jacot et al.
Déroulement de la suite de la manifestation	Malo Bortolini
Chant final	Chœur d'hommes du VdT
Partie festive au collège sous l'égide du HC Noiraigue	

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024 FÉVRIER

- 16, NEUCHÂTEL : Le conte des contes, org. société d'Émulation.
- 17, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.

MARS

- 14, NEUCHÂTEL : Si'i, org. société d'Émulation.
- 16, TRAVERS : concert annuel, org. fanfare la Persévérante.
- 17, COUVET : récital flûte et piano, org. Évasions musicales.
- 20, NEUCHÂTEL : Mais t'as quel âge ? !, org. société d'Émulation.

- 23, LES BAYARDS : concert annuel, org. accordéonistes La Gaîté.
- 23, NOIRAIGUE : concert annuel, org. fanfare l'Espérance.
- 23, SAINT-SULPICE : journée portes ouvertes, gym pour tous, org. Gym Saint-Sulpice.
- 27, MÔTIERS : voyage de V. Tschanz Anderegg, org. Eren.

AVRIL

- 6, MÔTIERS : voyage de V. Tschanz Anderegg, org. Eren.
- 13, LES VERRIÈRES : concert annuel, org. Echo de la Frontière.
- 15, FLEURIER : don du sang, org. Samaritains.
- 20, FLEURIER : concert annuel, org. Union Instrumentale.
- 20, 21 FLEURIER : brocante, org. Meubles Alaska.

- 21, SAINT-SULPICE : vide-greniers, org. musée VW.
- 25, NEUCHÂTEL : Motion (passage), org. société d'Émulation.
- 26-28, FLEURIER : 46^e Carnavallon.
- 27, COUVET : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.

MAI

- 1, VAL-DE-TRAVERS : fête des travailleuses et travailleurs, org. POP.
- 4, TRAVERS : marché artisanal du Vieux-Pont.
- 18, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- 24-26, FLEURIER : AR Mood Festival.

JUIN

- 1, FLEURIER : fête de district des musiques du Val-de-Travers, org. Union Instrumentale.

- 2, COUVET : concertos de Mozart, org. Évasions musicales.
- 7, COUVET : défi-jeunesse, org. Swiss Canyon Trail.
- 8, 9, COUVET : Swiss Canyon Trail.
- 15, SAINT-SULPICE : fête villageoise, org. comité.
- 15, 16 COUVET : exposition de Lego, org. Valtrabrique.

AOÛT

- 12, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- 31, MÔTIERS : vente de gaufres, org. fanfare l'Harmonie.

SEPTEMBRE

- 5, TRAVERS-NOIRAIGUE : course des aînés.
- 6, 7, ROTHÉL : fête des moissons.
- 15, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.

SPONSORS OR



L B G
GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS



Revêtements bitumineux, pavages, gravillonnages, maçonnerie, aménagements extérieurs, terrassements, chemins forestiers, travaux lacustres, carrières: LBG SA est le partenaire à la mesure de vos exigences.

LBG SA
Rue Centrale 3 • 2112 Môtiers
T 032 863 24 04 • F 032 863 14 25
contact@lbg-sa.ch • www.lbg-sa.ch



garages hotz s.a.
Tél. 032 864 61 61 2105 Travers
www.garages-hotz.ch




Waeber HMS SA
Rue du Levant 17
2114 Fleurier NE
+41 32 861 47 29
+41 32 861 47 30
info@waeberhms.ch
www.waeberhms.ch



SPONSORS ARGENT



PEUGEOT



BUCHS FRÈRES SA

Fabrication de fenêtres Bois, bois-métal, pvc Porte d'entrée Menuiserie
Charpente Couverture Façades Scierie

Entre-deux-Bolles 3 • CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032 865 11 28 • Fax 032 865 12 28
E-mail buchsfreeres@bluewin.ch • www.buchsfreeres.ch



CONSTRUCTION
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
TRANSPORT
TERRASSEMENT

2112 MÔTIERS - 078 602 52 08
www.vbconstruction.ch
contact@vbconstruction.ch



S. Pinto
Sàrl

Plâtrerie • Peinture • Façades

Ch. des Grands-Clos 35 | 2115 Buttes
T. 032 863 20 93 | F. 032 863 20 94
info@spinto.ch | www.spinto.ch

RELÉGATION

1^{re} ligue

FLEURIER

reçoit

INTERLAKEN

Samedi
17 février
20 heures

Centre de sports
de glace à Fleurier

ÉQUIPE FÉMININE

Samedi 17 février à 17 h
FLEURIER - MEYRIN

U17-A

Samedi 17 février à 12 h
FLEURIER - MOUTIER

U11-1

Dimanche 18 février à 12 h
TOURNOI DE FLEURIER

U15-TOP

Dimanche 25 février à 12 h
FLEURIER - SIERRE

U20-A

Dimanche 25 février à 17 h
FLEURIER - SAINT-IMIER

SPONSORS BRONZE



Installations à courant fort et à courant faible
Photovoltaïque - Bornes de recharge pour
véhicules électriques



ÉLECTRICITÉ SA

Rue du Pré 20 - 2114 Fleurier
+41 32 861 55 55 - info@arelectricite.ch

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers
Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16
www.mobiliere.ch



Eaux minérales
Vins - Bières - Spiritueux

BEZENÇON BOISSONS
FLEURIER Sàrl

Bezençon Boissons Sàrl
et distillerie d'absinthe
Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33
bezencon.boissons@bluemail.ch



FASEL
ECHAFAUDAGES + PONT-ROULANTS

Route de la Gare 68 2017 Boudry
Tél : 032 841 41 31 Fax : 032 841 41 32
www.fasel-echafaudage.ch

Allez, on se « fée » du bien ?

Le 1^{er} mars, il y aura ceux qui auront trop marché, ceux qui auront trop pêché et ceux qui auront trop fêté. Vous en ferez partie ? Pas de stress, le salon des Fées arrivera à point nommé les 2 et 3 mars prochain. Véritable concentré de thérapies naturelles, d'activités de bien-être, de conférences et d'ateliers participatifs, il occupera les murs d'espaceVal pour une cinquième édition marquée du sceau de la paix !

« L'amour, la sérénité et la joie sont recherchés par de plus en plus de gens. Or, il faut comprendre que le bonheur ne tient qu'à nous et qu'à notre propre volonté de faire avancer les choses. Le salon des Fées est là pour ça », développe tout en légèreté Sandra Rey-Verrey, membre du comité. Bien sûr, tout changement de perspective et d'état d'esprit demande du temps. Les organisateurs de ce rassemblement du bien-être naturel proposent donc de mettre des petites touches de magie dans vos vies grâce à une offre éclectique où chacun pourra trouver ce qui lui correspond le mieux.

1100 visiteurs en 2023

Quel bilan a été tiré par le comité d'organisation ? « Un bilan exceptionnel », s'enflamme Sandra Rey-Verrey. « Nous attendions 600 personnes sur les deux journées et nous en avons reçu près du double (1100 visiteurs). Nous étions sur un petit nuage car c'était la première fois que nous franchissions la « barre des 1000 » en quatre éditions. » Le salon des Fées est apprécié du public et il l'est tout autant des exposants. Plus de cent demandes ont été adressées aux organisateurs pour l'édition 2024.



Le salon des Fées dans le hall d'espaceVal : une ambiance particulière conservée par les organisateurs pour les 2 et 3 mars 2024.

Thérapeutes vallonniers en augmentation

EspaceVal sera enrichi de différentes énergies le temps du premier week-end de mars. Les ateliers et les conférences se feront à l'étage (programme à suivre prochainement dans le Courrier) alors que le hall se transformera en « marché du partage » grâce à ses plus de 30 exposants. « La plupart sont régionaux. Nous aurons aussi davantage de thérapeutes du Val-de-Travers que l'année dernière. Ils nous font pleinement confiance désormais et nous sommes contents de les accueillir. » Arrêtons-nous quelques lignes sur la cuvée 2023 justement.

Grandir encore ou se tempérer ?

Une trentaine seulement auront droit à leur emplacement. « Nous aurions pu louer la salle de gym d'espaceVal pour satisfaire plus d'exposants mais nous voulions garder la belle énergie qui s'est créée l'année dernière dans le hall et dans les étages. Nous n'étions pas prêts à voir plus grand maintenant. Peut-être que cela viendra avec le temps. » Il est certainement plus facile de faire régner la paix, thème de cette année, sur une surface rationnelle. Le calcul est sans doute le bon car il ne faut pas oublier une chose : au salon des Fées, on se « fée » du bien...

Kevin Vaucher

Je suis une légende, et alors ?



Quatre jeunes filles, une scène, quelques tapis, un peu d'imagination, pas mal d'entraînement... et les figures de style peuvent s'enchaîner.

« Je suis une légende » est un film post-apocalyptique sorti en 2007. Seul dans un New York dévasté par un virus, un chercheur immunisé tente de découvrir un remède sous la menace de mutants. Fallait-il s'attendre à une telle vision de désolation sur scène, samedi soir ? Appuyée par l'école de cirque Analya Création, la FSG Travers organisait son spectacle annuel sur le thème des mythes et légendes.

Le moment suspendu du soir

Au final, on a vu débarquer des basketteurs, des pirates, des dragons ou encore des marchands de sable mais aucun mutant à l'horizon. Quoique, en cherchant bien, certaines prestations particulièrement abouties pouvaient avoir quelque chose de mutant dans leurs gènes. On pense particulièrement au troisième tableau de la soirée quand une jeune fille est apparue seule sur les petites planches de la salle de gym de Travers. Une chorégraphie lente

et orientale s'est alors mise en place pour envoûter le nombreux public. La jeune gymnaste a défié les lois de la gravité à la force de ses bras, exécutant des figures de style très techniques en équilibre.

Une légende à raconter

Applaudie à plusieurs reprises durant sa performance, elle a véritablement illuminé la soirée par son talent. Il y a également eu d'autres temps forts par la suite mais cet instant est resté suspendu dans toutes les mémoires. À noter que le spectacle en lui-même avait été imaginé comme un conte qui se racontait progressivement sous la forme d'intermèdes au bord du lit (en bord de fenêtre pour les plus terre à terre). Bien pensé ! Au final, tout s'est plutôt bien passé même si le premier lever de rideau a mis un peu de temps à se décider. S'il n'y avait eu aucun spectacle ce soir-là, voilà qui aurait constitué une belle légende à raconter aux générations futures.



Raconte-moi une histoire ! La soirée était placée sous le spectre des mythes et des légendes. Celle du rideau de Travers a bien failli se créer.

Kevin Vaucher

Deux défaites pour le HC Val-de-Travers

Les joueurs et joueuses du handball club Val-de-Travers poursuivent leur route dans le championnat loisir. Ils ont livré deux matches durant la première douzaine de février. Deux sorties qui se sont soldées par des défaites. Les Vallonniers se sont d'abord inclinés contre Vevey, classé juste devant eux, sur le score de 26 à 30 (4 février). Une semaine plus tard, ils se sont bien défendus sur le parquet de Servette (2^e de la hiérarchie) mais ils ont finalement dû s'avouer vaincus de peu (23-21). Le HC Val-de-Travers reste bloqué au septième et dernier rang du classement.

Notez encore que les handballeurs et les handballeuses s'entraînent tous les lundis soir à espaceVal (20 h 30 - 22 h). Avis aux personnes intéressées.



Du travail plein les bras pour le gardien vallonnien qui semble dire qu'il fait ce qu'il peut.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mercredi 7 février : à 1 h 38 à Travers, pour le relevage d'une personne.

Jeudi 8 : à 12 h 31 à Couvet, alarme automatique avec engagement sur place.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Interventions de police au Val-de-Travers Information à la population

À deux reprises durant les dix derniers jours, la police neuchâteloise a dû intervenir avec des moyens conséquents dans deux villages du Val-de-Travers pour différentes affaires. Ces dernières ont soulevé des interrogations auprès de la population de cette région, d'ordinaire paisible. En définitive, aucun événement grave ne s'y est déroulé.

Dans le village de Noiraigue, le lundi 29 janvier vers 7 h 20, la police neuchâteloise est intervenue à la suite d'un appel 117 à la centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) provenant d'un individu tenant des propos menaçants et laissant entendre qu'il était armé. Plusieurs patrouilles sont intervenues selon un protocole établi pour traiter ce type d'événement. Au final, il s'est avéré qu'il s'agissait d'une fausse alarme. Identifié et interpellé, l'auteur de cet appel fera l'objet d'une dénonciation auprès du Ministère public.

À Saint-Sulpice, une opération de police s'est déroulée le 6 février en soirée. Une personne recherchée par la justice, mais ne représentant pas de danger pour la population, se trouvait dans ce secteur.

Elle a finalement pu être interpellée sans difficulté par les gendarmes. Elle a ensuite été transférée à Neuchâtel, à disposition de l'autorité judiciaire. Ces interventions, relativement courantes, ne font généralement pas l'objet de communication publique.

Ces deux affaires ne sont aucunement liées

Pour ces deux interventions, les gendarmes du Val-de-Travers ont été appuyés par différentes unités de la police neuchâteloise. La présence de nombreux véhicules de police a suscité l'interrogation bien compréhensible des habitants des villages concernés, raison de cette communication. À aucun moment il n'y a eu de danger pour la population.

Comm.

VOUS AVEZ UNE INFO

TYPIQUEMENT RÉGIONALE ?

CONTACTEZ-NOUS !

Toutes les informations rédactionnelles paraissent gratuitement

Place-d'Armes 15
2114 Fleurier
Tél. 032 861 10 28

redac@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers HEBDO

BASKETBALL



La popularité du BC Fleurier explose

Comme nous vous le révélions il y a environ un an, le club de basket de Fleurier a entamé sa reconstruction. Après plusieurs saisons sans équipe en compétition, le BC Fleurier a réinscrit une escouade vallonnaise en troisième ligue pour la deuxième année consécutive. Les résultats peinent encore à suivre mais l'engouement se confirme largement tant chez les adultes que chez les juniors.



Les Fleurisants ont perdu leur dernier match contre Marin (53-90) mais cela ne freine en rien l'excellente dynamique du club.

« Nous n'avons pas encore gagné de match cette saison mais nous avons gagné trois joueurs par rapport au championnat précédent », s'amuse Patrick Jacot. Celui qui incarne l'âme du basket au Val-de-Travers peut désormais compter sur 14 joueurs au sein de son équipe adultes. L'engouement est encore plus intense auprès des jeunes où trente juniors se retrouvent désormais autour de la balle orange. L'objectif d'inscrire en championnat une formation junior dès la saison prochaine est donc tout à fait atteignable. Quel renouveau !

Les joueurs, c'est fait ! Place à l'encadrement maintenant



Les rangs de la première se sont étoffés. Il faut maintenant un coach pour les structurer.

Mais il y a un « mais » ! « Le premier but était de trouver des joueurs, ce qui est fait. Maintenant, nous avons cruellement besoin d'encadrement sportif et technique pour bien s'en occuper. » En gros, il faut des entraîneurs et des volontaires pour renforcer le comité qui se limite à 2 ou 3 personnes. Dans cet organigramme déstructuré, Patrick Jacot fait un peu tout : coprésident, caissier, secrétaire,... Il est notamment secondé par Alexandre Wenger, responsable de la première équipe. À ce niveau-là, il est clair qu'il manque

un coach pour canaliser l'énergie des joueurs fleurisants, fixer un cadre technique et donner une ligne de jeu claire.

Une assemblée à venir, trois ans après la dernière

« Nous ne pouvons pas continuer comme ça, les joueurs ont besoin de l'expertise d'un entraîneur pour travailler plus efficacement. C'est pareil pour les juniors. Nous avons assez de jeunes pour créer une équipe mais nous avons besoin d'une ou deux personnes pour s'occuper d'eux. » Le club serait sur une piste pour sa première équipe mais rien de concret pour l'instant. Du concret, le BC Fleurier s'apprête à en avoir à travers sa prochaine assemblée qui arrive. « Cela fait trois ans que nous n'en avons plus organisé. Vu la dynamique actuelle, c'est le bon moment pour structurer les choses et étoffer si possible le comité. »

Un problème – une solution

Cette assemblée sera notamment l'occasion de parler finances. « Elles vont bien car nous vivons sur quelques économies passées. Mais les joueurs ne paient pas de cotisations pour le moment et nous souhaitons faire évoluer cela. En fixant une cotisation raisonnable (50 francs par année pour les juniors et 120 pour les adultes), nous pourrions envisager de défrayer des gens pour s'occuper de l'encadrement de nos équipes. Cela permettra aussi de couvrir les coûts de location de la salle de gym de Belle-Roche. » La solution pour enrichir le staff sportif et technique est donc peut-être toute trouvée. Le basket vallonnien peut poursuivre sa renaissance...

Kevin Vaucher

SKINORDIQUE



La débandade continue !

Malheureusement pour les amoureux des sports de neige, nous avons un peu l'impression de nous répéter semaine après semaine. Les prévisions des spécialistes n'envisagent aucune tombée d'or blanc sur l'ensemble de l'Arc jurassien dans les prochains jours. Le ski club Les Breu-

leux a donc été contraint d'annuler son étape des Storio nordix games, agendée au 14 février. Aucune des manches prévues jusqu'à ce jour n'a pu se disputer. La finale de La Vue-des-Alpes, le 6 mars, pourrait donc être l'unique étape de la manifestation cette année.

COURSE PIED



Les coureurs retrouvent les Mines

Les 100 kilomètres des Mines réjouies reviennent le 17 février pour la quatrième fois. Cette course d'endurance mettra en concurrence 16 participants venus de toute la Suisse et de l'étranger. Cette année marque le retour de la « petite sœur » des 50 bornes après deux ans d'absence. « Nous avons choisi de réintroduire cette distance pour diminuer le nombre d'abandons sur les 100 kilomètres », expose

Christian Fatton, organisateur et acteur de la compétition. Ce choix semble payant puisque 22 athlètes ont confirmé leur présence. À noter que les coureurs des 100 kilomètres pourront s'arrêter à mi-parcours et être classés dans le classement des 50 bornes s'ils sentent qu'ils ne sont pas dans un bon jour. Le départ sera donné à 8 heures au parking des Mines d'asphalte de Travers.

TENNIS DE TABLE



Un duel 100% néraoui

Les joueurs des deux équipes du CTT Néraoui ont sorti les raquettes de tennis de table ces derniers jours avec notamment un derby 100% vallonnien jeudi dernier. Le CTT Néraoui 1 l'a facilement emporté sur le CTT Néraoui 2, ne laissant aucune victoire lui échapper (5-0). Quelques jours plus tôt, la première équipe de Noiraigue avait déjà gagné sur ce même score contre Hauterive 5. La seconde s'était alors inclinée face à Hauterive 1 (4-1). Au classement de la première division, CTT Néraoui 1 est confortablement assis dans le fauteuil de leader avec 42 points en 10



Les maîtres à jouer du CTT Néraoui sont en forme.

parties. Il devance Hauterive 1 (37 unités) et Néraoui 2 (32). Prochaine rencontre à Noiraigue : le 15 février.

HOCKEY



Fleurier prend 1 point et attend Interlaken

En première ligue de hockey sur glace, le tour de relégation a commencé vendredi dernier sur la glace de Delémont. Le CP Fleurier affrontait celui qui fait office de favori du groupe selon les dires mêmes de l'entraîneur des Chats Nicolas Motreff. Ses joueurs auraient pu gagner (ils menaient 0-2 après 25 minutes de jeu) et ils auraient pu perdre les trois points en jeu (ils perdaient 3-2 jusqu'au 50^e tour d'horloge). Finalement, une égalisation de Victor Gudel a envoyé les deux équipes en prolongation. Malheureusement, la « balance victoire » est tombée du côté des Jurassiens à la 63^e minute. Les « jaune et noir » se consolent en rentrant au Vallon avec un point dans les sacs. Surtout, ils attendent Interlaken samedi soir, sur leur territoire, pour leur deuxième match dans cette poule de la peur. Rappelons qu'elle met aux prises quatre équipes et que les deux dernières du classement seront reléguées au terme de rencontres « aller-retour ». KVA

1^{re} LIGUE/RELÉGATION

Delémont-Vallée – Fleurier 4-3 AP (0-1, 3-1, 0-1). Buts : Pecaut (2x), Gudel.

1. Argovia Stars	1	0	1	0	0	5	: 4	2
2. Delémont-Vallée	1	0	1	0	0	4	: 3	2
3. Interlaken	1	0	0	1	0	4	: 5	1
4. Fleurier	1	0	0	1	0	3	: 4	1

HOCKEY SUR GLACE



U11-2 : 1 match gagné et 2 matches perdus au tournoi de Fleurier. Contre La Chaux-de-Fonds 10-2, contre Delémont 4-12 et 0-9 contre La Chaux-de-Fonds III.

AUTRES RÉSULTATS

U20A : Fleurier – Tramelan 7-3.
U13-A : Delémont-Vallée – Fleurier 4-12.
U9-1 : 4 matches gagnés et 1 match perdu au tournoi de Porrentruy. Contre Ajoie II 4-1, contre Delémont I 6-0, contre Delémont II 15-1, contre Uni Neuchâtel 7-3 et 3-5 contre Ajoie I.

ÉQUIPE FÉMININE

Monthey-Chablais – Fleurier 1-8 (1-2, 0-2, 0-4). Buts : Goncalves (5x), Aeby, Messerli, Hostettler.

1. Lausanne	14	12	0	1	1	148	: 12	37
2. Fleurier	14	11	1	0	2	131	: 27	35
3. Meyrin	14	7	0	1	6	52	: 61	22
4. Monthey-Chablais	15	3	1	0	11	39	: 107	11
5. Prilly-Lausanne	15	1	0	0	14	19	: 182	3

3^e LIGUE

Franches-Montagnes – Fleurier 8-7 AP (0-0, 5-4, 2-3). Buts : Derendinger M. (2x), Simonin (4x), Derendinger D.

1. Franches-Mont.	22	18	3	0	1	148	: 60	60
2. Les Enfers-Mont.	22	18	0	1	3	142	: 70	55
3. Corgémont	22	14	0	1	7	108	: 76	43
4. Les Pts-de-Martel	22	11	2	2	7	116	: 68	39
5. Bassecourt	22	9	3	4	6	99	: 91	37
6. Fleurier	22	9	2	3	8	96	: 81	34
7. Star Chx-de-Fonds	22	11	0	1	10	103	: 99	34
8. Tavannes	22	7	5	1	9	96	: 101	32
9. Moutier II	22	6	2	2	12	82	: 119	24
10. Courtételle	22	5	1	1	15	102	: 148	18
11. Val-de-Ruz	22	3	0	2	17	63	: 131	11
12. Tramelan	22	2	1	1	18	62	: 173	9



U13-TOP : Fleurier contre Université Neuchâtel 9-1.

À LOUER
à COUVET
Hôpital 17

Beau
3 1/2 pièces

2^e étage, salle de bains neuve avec baignoire, cuisine agencée neuve avec lave-vaisselle, armoires murales, cave, galetas, parcelle de jardin privative. Proche de toutes commodités.

Loyer **Fr. 759.-**
+ charges.

Tél. 079 521 74 19

À LOUER
à COUVET

Local vitrine

Salon de coiffure hommes.

Tél. 079 447 46 45

À LOUER
à BUTTES
Faubourg 15

3 pièces

Appartement au 1^{er} étage dans maison de 2 appartements, cuisine agencée, salon, 2 chambres, salle de bains (baignoire + douche), lave-linge et sèche-linge privatifs, cave et galetas, jardin potager, chalet de jardin équipé + terrasse.

Loyer **Fr. 1000.-**
charges comprises.
Libre dès le 1^{er} avril.

Tél. 078 815 08 67

ORDISECOURS

Dépannage informatique à domicile, installation, conseil, devis...

Téléphone : 076 674 32 30
Mail : contact@ordisejours.ch
Site : www.ordisejours.ch

Guillaume Bey
Technicien en informatique

Dépannage sur rendez-vous 7 / 7

Saison de la taille - Soins aux arbres
Abattage - Toutes plantations

Fleurier - 032 861 16 95



Jehle
PAYSAGISTE
Sàrl

Création et entretien de jardin



ALD SERVICES Sàrl

NETTOYAGE ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES, DE BÂTIMENTS ET DE LOCAUX



DÉMÉNAGEMENT

TRANSPORT D'OBJETS

ENTRETIEN EXTÉRIEUR

AIDE AU MÉNAGE

Les Raies 2 - 2115 Buttes
+41 79 819 47 95 - info@ald-services.ch

LABORATOIRE DENTAIRE

Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25



CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

Votations fédérales du 3 mars Pour AVIVO, la 13^e rente AVS est nécessaire

Constatant une précarité des retraités toujours plus importante, l'association AVIVO Neuchâtel s'engage pour l'octroi d'une 13^e rente AVS et dénonce les contre-vérités des opposants à l'initiative soumise au vote le 3 mars prochain.



« On mesure la valeur d'une civilisation à la place qu'elle accorde à ses anciens et à la manière dont elle traite ses personnes âgées », estime Claude-Alain Kleiner, président cantonal d'AVIVO Neuchâtel. L'Association de défense et de détente des retraités et retraités a lancé, jeudi dernier, « un vibrant appel » à voter oui, le 3 mars prochain, à l'initiative pour une 13^e rente AVS. AVIVO, forte de 1900 membres, fait le constat qu'aujourd'hui l'AVS ne permet plus à de nombreux seniors de couvrir leurs besoins vitaux. « Ce qui est contraire à la Constitution fédérale », relève Claude-Alain Kleiner.

Présidente de la section Neuchâtel, Andrée Schnegg indique que cette précarité touche en premier lieu les femmes retraitées, en précisant qu'en Suisse, 9.2% de femmes vivent sous le seuil de pauvreté, contre 7.9% d'hommes. « Plus d'un tiers des femmes actives gagnent moins de 3000 francs », souligne-t-elle. « Plus tard, cela se traduit par le fait qu'une retraitée sur sept dépend des presta-

tions complémentaires ». Des aides financières ardues à obtenir en raison des démarches administratives et d'une « honte » du regard d'autrui. Andrée Schnegg relate qu'une dame lui a confié « être une grand-mère du placard », car n'ayant pas les moyens de sortir de chez elle.

« Question de dignité »

Des situations que constate aussi Pierre Aubert, membre d'AVIVO et entrepreneur retraité au Val-de-Travers. « Il n'est pas logique qu'après avoir travaillé toute sa vie que l'on doive se priver de petits plaisirs », déplore-t-il. Président de la section du Locle, Denis de la Reussille relève un contexte d'hyperinflation provoquant des ravages. « Il s'agit de redonner du pouvoir d'achat et de permettre aux personnes concernées de boucler leurs fins de mois », avance-t-il, en ajoutant que la majorité des retraités dépenseront cette 13^e rente, ce qui profitera à l'économie. « C'est simplement une question de dignité », juge le président de la section locloise.

AVIVO tient aussi à dénoncer les arguments mensongers des opposants à l'initiative, comme celui qui avance que le premier pilier est en danger. « Il se porte nettement mieux que le deuxième qui est géré par les banques et les assurances », explique Rémy Cosandey, président d'AVIVO La Chaux-de-Fonds, en rappelant que l'AVS dispose d'un capital de 50 milliards de francs et que la Confédération estime que ce montant s'élèvera à 67 milliards en 2030. « Des économistes sérieux ont calculé que le coût de la 13^e rente pourrait être compensé par une modeste augmentation des cotisations, 0.4% pour l'employeur et pour l'employé », poursuit-il.

Pas de division générationnelle

Au-delà des considérations financières, Rémy Cosandey juge indigne l'affirmation que les jeunes devront payer pour les aînés, à leur détriment. « Tour à tour nous sommes jeunes, adultes puis retraités. Chaque génération contribue à aider l'autre », explique-t-il, en regrettant un argumentaire qui vise à diviser les générations.

Président cantonal d'AVIVO, Claude-Alain Kleiner estime que respect et solidarité devraient être les piliers de la réflexion pour la garantie de la paix et de la justice sociale du pays. Ainsi, l'association milite aussi pour le non à l'initiative « mensongère » des Jeunes PLR, « pour une assurance vieillesse sûre et pérenne ».

Gabriel Risold

La « 1^{re} mi-temps » de l'Harmonie



« Cher public, que ferions-nous sans vous ? » C'est par ces mots que le président de l'Harmonie de Môtiers a invité les spectateurs au premier des deux concerts qu'elle donnera en février au Val-de-Travers. Le premier a eu lieu samedi à Couvet et le second se tiendra le 17 février au collège de Môtiers à 20 h 15. Cette année, l'Harmonie ambitionne aussi de participer à la fête cantonale jurassienne du mois de juin (Alle). En parallèle, elle s'occupe aussi de la relève, comme le témoigne la prestation des jeunes de l'école de musique, invités sur scène pour débiter la seconde partie de la soirée. Les petits commencent par un éveil musical avant de se coller à la flûte douce puis de prendre leur envol définitif vers leur destinée mélodique. KVA

Harmonisation des pratiques de promotion de la santé et de prévention dans les cercles scolaires

Le Conseil d'État a adopté un nouvel arrêté sur la santé scolaire, qui entrera en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire. Les modifications de ce texte réglementaire visent à soutenir les cercles scolaires, à renforcer et à harmoniser les prestations de promotion de la santé physique et psychique des élèves.

Cet arrêté introduit ainsi une possibilité de soutien financier aux

communes pour la prise en charge d'une partie des salaires des infirmières et infirmiers, ainsi que des médecins scolaires, en lien avec la définition de ressources minimales à y consacrer par les cercles scolaires. Au plan de la gouvernance, il confirme le pilotage conjoint de la politique de santé scolaire par les départements en charge de la formation et de la santé.

Comm.